

Lombard Odier (Europe S.A.)

Déclaration d'engagement des actionnaires

2020 juin

Le présent document résume l'approche de Lombard Odier (Europe) S.A. (la « Banque ») en matière d'engagement des actionnaires, conformément à la Directive européenne sur les droits des actionnaires II. Il couvre le siège de la Banque au Luxembourg et ses succursales en Belgique, Espagne, Royaume-Uni, Italie et France, ainsi que sa filiale en Espagne, Lombard Odier Gestión (España) S.G.I.I.C., S.A.U.

Lombard Odier Funds (Europe) S.A. et Lombard Odier Asset Management (Europe) Limited – toutes deux des entités de gestion d'actifs du Groupe Lombard Odier - appliquent une politique d'engagement distincte¹.

1. Contexte

La Commission européenne a proposé en 2014 la révision de la directive 2007/36/CE concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées (dite « Directive sur les droits des actionnaires II » ou « SRD »). Les changements proposés visent à faciliter l'alignement des intérêts entre les détenteurs d'actifs et les gestionnaires d'actifs, et à augmenter le niveau et la qualité de l'engagement des actionnaires, et définis comme étant le suivi des sociétés sur des sujets tels que la stratégie, la performance, le risque, la structure du capital et la gouvernance d'entreprise, en ayant un dialogue avec les sociétés et en votant à l'assemblée générale des actionnaires. Par ailleurs, la SRD a pour intention d'encourager un engagement accru des actionnaires à long terme auprès des sociétés.

Le présent document donne aux parties prenantes un aperçu de la manière dont la Banque assure le respect de l'article 3g de la SRD.

En plus de ce document, les parties prenantes doivent se référer à la déclaration du Groupe Lombard Odier sur la durabilité et la gestion, disponible sur le site www.lombardodier.com/sustainability.

2. Comment nous sélectionnons et contrôlons les sociétés émettrices

L'entité Banque Lombard Odier & Cie SA (Lombard Odier) – basée en Suisse -, du Groupe Lombard Odier, centralise le processus de sélection, de révision et de suivi des sociétés dont les actions sont réputées investissables pour les entités de banque privée du Groupe Lombard Odier, dont la Banque fait partie.

Le processus de sélection et de révision est effectué par les analystes qui forment le département Equities Research de Lombard Odier et se compose de trois étapes :

- **Étape 1 - Filtrage de l'indice MSCI World et des indices locaux**

¹ Lombard Odier Investment Managers - Politique ISR juin 2017

Outre le filtrage de l'indice MSCI World, Lombard Odier filtre l'IBEX 35 (Espagne), le MIB (Italie), l'AEX (Pays-Bas), le BEL20 (Belgique) et le SPI (Suisse). Les principaux filtres appliqués sont les critères de flottement libre, les aspects éthiques (par exemple, à l'exclusion du tabac, des jeux de loterie ou de la défense – les revenus sont supérieurs à 33 %) et les régions (l'Europe et l'Amérique du Nord étant prioritaires). Il en résulte un univers d'environ 1 130 sociétés investissables potentielles. Sont exclues les sociétés impliquées dans la production ou la commercialisation d'armes controversées.

▪ **Étape 2 - Examen des sociétés investissables**

À cette deuxième étape, Lombard Odier se concentre sur deux aspects principaux : les *attributs commerciaux* des entreprises, tels qu'une forte position concurrentielle, l'efficacité opérationnelle, l'appétit pour l'innovation et la solidité financière et les *attributs de leur personnel* tels que la réputation de la direction, si l'entreprise a ou non une stratégie claire, le contrôle des risques et si les intérêts soient alignés sur la structure des actionnaires. Les critères et paramètres de sélection sont la propriété de Lombard Odier.

À partir de ce deuxième filtre, Lombard Odier propose environ 975 sociétés considérées comme étant investissables. Ces sociétés font partie de l'univers investissable ou « Research Pool » du Groupe.

▪ **Étape 3 - Recherche fondamentale détaillée**

Les analystes effectuent des recherches fondamentales détaillées (y compris une modélisation financière détaillée) sur les sociétés pour lesquelles ils ont les convictions les plus fortes. Les aspects examinés de près sont la diversification sectorielle et géographique de l'entreprise, le cycle économique, le modèle commercial, les risques, la concurrence et les états financiers, afin de déterminer un objectif de rapport risque/rendement optimal. Les analystes se réunissent régulièrement au Forum de sélection d'actions pour discuter des résultats de leurs recherches et de leurs convictions, et sélectionner les sociétés qui composeront les listes d'actions recommandées de Lombard Odier (Research List, Research List-Focus et Swiss Conviction List). À cette occasion, le profil ESG et l'exposition des entreprises aux controverses sont également passés en revue.

En outre, Lombard Odier attribue aux entreprises des notations extra-financières en fonction de critères d'investissement socialement responsable. Les facteurs ci-dessous qui composent les trois piliers « **ESG** » sont évalués pour déterminer la notation :

- environnement : politique à l'échelle du groupe, certifications internationales, innovation produit ;
- social : qualité du service, santé et sécurité, formation, éthique, implication communautaire ;
- gouvernance : structure, indépendance, droits de vote, rémunération, gestion des controverses.

Chaque pilier obtient un score (A : meilleur quartile ; D : pire) selon une méthodologie propriétaire. Ces notations sont en partie basées sur le principal fournisseur d'informations du Groupe Lombard Odier, Sustainalytics.

Lombard Odier contrôle régulièrement les sociétés investissables, principalement par le biais de réunions avec la direction des entreprises et avec des analystes externes. La performance elle-même est contrôlée quotidiennement par une équipe totalement indépendante. La méthodologie de mesure des performances a été révisée pour la dernière fois et modifiée le 1er janvier 2019.

3. Comment nous exerçons les droits de vote et comment nous communiquons

La Banque et Lombard Odier n'offrent généralement pas activement l'exécution de services de droits de vote ; en tant que tels, la Banque/Lombard Odier ne représentent pas les clients aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires et n'exercent pas les droits de vote relatifs aux titres déposés auprès d'eux. Par exception, dans le cas d'organismes de placement collectif (OPC) du Groupe Lombard Odier structurés sous la forme de sociétés et dans lesquels la Banque détient des actions pour le compte du client, la Banque/Lombard Odier disposent d'une procuration spécifique pour représenter le client aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires. En l'absence d'instructions contraires, la Banque/Lombard Odier votent conformément aux propositions du conseil d'administration de ces sociétés.

4. Comment nous gérons les conflits d'intérêts

Lombard Odier est conscient que des conflits d'intérêts peuvent survenir lors de l'évaluation de l'engagement ou non, et de la manière de s'engager avec des sociétés investissables. À cette fin, elle a mis en place des politiques visant à définir les limites, les communications et l'approbation des activités susceptibles de provoquer des conflits d'intérêts. Un processus défini de gestion des conflits est en place pour traiter les conflits d'intérêts potentiels et réels. Lombard Odier tient un registre des conflits d'intérêts qui est régulièrement mis à jour.

Lombard Odier peut recevoir occasionnellement des informations privilégiées (informations matérielles non publiques). Dans ce cas, l'unité de contrôle interne compétente est immédiatement informée. L'initié sera informé de ses responsabilités et les détails seront consignés dans des



LOMBARD ODIER
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH

archives dédiées. Lombard Odier a mis en place un solide cadre de surveillance des transactions afin de s'assurer raisonnablement que les employés ne font pas de transactions sur des informations matérielles non publiques ou confidentielles.

Pour plus d'informations, les parties prenantes doivent lire la politique du Groupe Lombard Odier en matière de conflits d'intérêts et la Politique d'exécution des ordres, disponibles sur le site www.lombardodier.com.